

Chastre, le 20 mars 2017

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.....

Pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **28 mars 2017 à 18 h** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

1. Finances : subside au profit des scouts de Chastre (100èBW) - approbation (vote)
2. Travaux de voirie : égouttage rue de la Paroche - souscription de parts auprès de l'IBW - décision (vote)
3. Mobilité : Règlement complémentaire de circulation routière RN4 - approbation (vote)
4. Cultes : désaffectation du presbytère de Cortil - décision (vote)
5. Cultes : désaffectation du presbytère de Gentinnes - décision (vote)
6. Cohésion sociale : plan de cohésion sociale - rapport d'activités - approbation (vote)
7. Cohésion sociale : plan de cohésion sociale - rapport financier - approbation (vote)
8. Petite enfance : convention co-accueil « Espace 2000 » - approbation (vote)
9. Petite enfance : convention co-accueil rue du Chêne 2B – approbation (vote)
10. Finances : compte 2013 - approbation par la Tutelle - information
11. Finances : Factures sans engagement - information
12. Petite enfance : Les P'tits Mousses - rapport d'activités 2015 - information
13. Petite enfance : La Farandole – rapport d'activités 2015 - information
14. Approbation du procès-verbal du 07 mars 2017 - approbation (vote)

HUIS CLOS

15. Personnel communal : Directeur financier - fin de stage - décision (vote)
16. Personnel communal : Directeur général - désignation (vote)

Par ordonnance :

La Directrice générale ff.,

C. VAN MEENSEL

Pour le Collège :

Le Bourgmestre,

C. COSSART

